

ÉVALUATION EN TEMPS LIBRE - ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE MAÏEUTIQUE

Licence 2 Sage-Femme/Maïeuticien Diplômé d'État - École de Sages-Femmes

Modalités : Travail individuel ou en binôme Durée : 3 semaines Coefficient : 3 ECTS

L'Éthique et la Déontologie au Cœur de la Pratique Maïeutique

La sage-femme ou le maïeuticien diplômé d'État occupe une position centrale et stratégique dans le système de santé contemporain, particulièrement dans le domaine de la périnatalité. En tant que professionnel de santé autonome, il assume des responsabilités cliniques, éthiques et déontologiques qui dépassent largement l'exécution de protocoles de soins. Cette autonomie professionnelle, reconnue par le Code de la santé publique, s'accompagne d'une obligation de compétence et d'une responsabilité morale qui s'exercent dans un contexte de soins de plus en plus complexe et technologique, centré sur la femme, le couple et le nouveau-né.

La pratique maïeutique moderne s'inscrit dans une démarche de soins fondée sur les preuves (Evidence-Based Midwifery) qui exige une capacité d'analyse critique, une mise à jour permanente des connaissances et une réflexion éthique approfondie. La sage-femme/le maïeuticien ne se contente plus d'appliquer des prescriptions médicales ; il évalue l'état de santé des patientes, pose des diagnostics maïeutiques, planifie et met en œuvre des interventions autonomes, et évalue leur efficacité dans une logique d'amélioration continue de la qualité des soins.

Les Fondements Éthiques de la Profession de Sage-Femme

L'éthique maïeutique puise ses racines dans les principes fondamentaux de la bioéthique moderne, tels qu'énoncés par Beauchamp et Childress dans leur ouvrage de référence "Principles of Biomedical Ethics". Ces quatre principes cardinaux - autonomie, bienfaisance, non-malfaisance et justice - constituent le socle théorique sur lequel s'appuie la réflexion éthique en soins maïeutiques.

Le principe d'autonomie revêt une importance particulière dans la relation de soin. Il implique la reconnaissance de la capacité de la patiente à prendre des décisions éclairées concernant sa santé, sa grossesse et son accouchement, mais aussi le respect de ses valeurs, de ses croyances et de son projet de naissance. La sage-femme/le maïeuticien doit développer une approche centrée sur la personne qui dépasse la simple prise en compte de la pathologie pour considérer l'individu dans sa globalité biopsychosociale. Cette approche holistique nécessite une compréhension fine des déterminants sociaux de la santé et une capacité à adapter les soins aux spécificités culturelles et socioéconomiques de chaque patiente.

La bienfaisance, quant à elle, ne se limite pas à "faire du bien" à la patiente. Elle implique une démarche proactive visant à promouvoir le bien-être et la qualité de vie de la mère et de l'enfant, en tenant compte des préférences individuelles et des objectifs de soins

personnalisés. Cette approche nécessite une évaluation continue des bénéfices et des risques des interventions proposées, ainsi qu'une capacité à adapter les soins en fonction de l'évolution de l'état de la patiente et du fœtus.

Le principe de non-malfaisance, traditionnellement exprimé par l'adage "primum non nocere", prend une dimension particulière dans le contexte maïeutique. Il ne s'agit pas seulement d'éviter les erreurs techniques, mais aussi de prévenir les préjudices psychologiques, sociaux ou spirituels qui peuvent résulter d'une prise en charge inadéquate (violences obstétricales, etc.). La sage-femme/le maïeuticien doit être particulièrement vigilant aux risques iatrogènes, aux infections nosocomiales, mais aussi aux conséquences psychologiques de la grossesse et de l'accouchement, et aux impacts familiaux et sociaux de la parentalité.

Enfin, le principe de justice soulève des questions complexes d'équité dans l'accès aux soins prénatals, à l'accouchement et au suivi postnatal. La sage-femme/le maïeuticien, en tant que professionnel de proximité, est souvent confronté aux inégalités sociales de santé et doit développer une conscience critique des enjeux de justice distributive et procédurale dans le système de soins.

La Déontologie des Sages-Femmes : Un Cadre Normatif Évolutif

Le Code de déontologie des sages-femmes, intégré au Code de la santé publique, constitue le référentiel normatif de la profession. Ce code, régulièrement actualisé pour tenir compte des évolutions de la pratique et des enjeux sociétaux, définit les devoirs et obligations des sages-femmes/maïeuticiens envers les patientes, leurs collègues, la profession et la société.

Le secret professionnel, pierre angulaire de la relation de confiance thérapeutique, revêt une importance cruciale dans la pratique maïeutique. La sage-femme/le maïeuticien est dépositaire d'informations intimes et sensibles qui lui sont confiées dans le cadre de la relation de soin. Cette confidentialité s'étend aux observations cliniques, aux données personnelles, aux confidences de la patiente et de sa famille, ainsi qu'aux informations contenues dans le dossier de soins. La gestion de cette confidentialité dans un contexte de soins pluridisciplinaires et de systèmes d'information partagés soulève des défis particuliers qui nécessitent une réflexion approfondie sur les modalités de partage d'informations nécessaires à la continuité des soins.

L'obligation de compétence constitue un autre pilier de la déontologie. Elle implique non seulement l'acquisition et le maintien des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice professionnel, mais aussi la reconnaissance de ses limites et la capacité à orienter la patiente vers des professionnels plus compétents lorsque nécessaire. Cette obligation s'inscrit dans une logique de développement professionnel continu qui caractérise les professions de santé modernes.

Les Compétences Relationnelles et Communicationnelles

La relation de soin en maïeutique se caractérise par une proximité particulière avec la patiente et sa famille. Cette proximité, source de richesse thérapeutique, nécessite le développement de compétences relationnelles sophistiquées qui permettent d'établir une alliance thérapeutique efficace tout en maintenant la distance professionnelle nécessaire.

L'empathie clinique, concept central de la relation de soin, se distingue de l'empathie émotionnelle par sa dimension professionnelle et thérapeutique. Elle implique la capacité à comprendre et à partager les émotions de la patiente sans pour autant perdre son objectivité clinique. Cette empathie doit être régulée pour éviter l'épuisement émotionnel et maintenir la capacité de jugement professionnel.

Les compétences communicationnelles de la sage-femme/du maïeuticien s'exercent dans des contextes variés : communication avec la patiente et sa famille, communication avec l'équipe pluridisciplinaire, communication en situation de crise ou d'urgence (annonce d'une pathologie fœtale, etc.). Chaque contexte nécessite des adaptations spécifiques et une maîtrise des techniques de communication thérapeutique, d'écoute active et de gestion des conflits.

L'Excellence Clinique et la Sécurité des Soins

La sage-femme/le maïeuticien moderne doit développer une expertise clinique qui s'appuie sur une solide formation théorique, une expérience pratique encadrée et une capacité de raisonnement clinique. Cette expertise se manifeste dans la capacité à évaluer l'état de santé de la patiente, à identifier les problèmes de santé actuels et potentiels, à planifier et mettre en œuvre des interventions appropriées, et à évaluer leur efficacité.

La sécurité des soins constitue une préoccupation majeure qui traverse toutes les dimensions de la pratique maïeutique. Elle implique la maîtrise des protocoles de prévention des infections, des procédures de sécurisation du circuit du médicament, des techniques de prévention des hémorragies du post-partum, ainsi que la gestion des risques liés aux dispositifs médicaux.

La culture sécurité, promue par les organismes internationaux comme l'Organisation mondiale de la santé, nécessite le développement d'une approche systémique de la gestion des risques qui dépasse la simple responsabilité individuelle pour considérer les facteurs organisationnels et systémiques qui influencent la sécurité des soins.

La Collaboration Interprofessionnelle et le Leadership Clinique

La sage-femme/le maïeuticien évolue dans un environnement de soins complexe qui nécessite une collaboration étroite avec de nombreux professionnels de santé (gynécologues-obstétriciens, pédiatres, anesthésistes, etc.). Cette collaboration interprofessionnelle exige le développement de compétences spécifiques : capacité à travailler en équipe, communication efficace, résolution de conflits, négociation et leadership.

Le leadership clinique de la sage-femme/du maïeuticien se manifeste dans la capacité à coordonner les soins, à mobiliser les ressources nécessaires, à défendre les intérêts de la patiente et à promouvoir l'amélioration continue de la qualité des soins. Ce leadership s'exerce à différents niveaux : au chevet de la patiente, au sein de l'équipe de soins, dans l'organisation hospitalière et dans la profession.

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

PARTIE 1 : QUESTIONS DE RÉFLEXION ET D'ANALYSE (60 points)

Question 1 (8 points) Analysez les quatre principes fondamentaux de la bioéthique (autonomie, bienfaisance, non-malfaisance, justice) dans le contexte spécifique de la pratique maïeutique. Pour chaque principe, proposez un exemple concret de situation clinique où la sage-femme/le maïeuticien doit prendre une décision éthique en s'appuyant sur ce principe. Discutez les éventuels conflits entre ces principes et proposez une méthode de résolution.

Question 2 (10 points) Madame Martin, 32 ans, primipare à 38 semaines d'aménorrhée, est hospitalisée pour une pré-éclampsie sévère. Le médecin propose un déclenchement du travail, mais Madame Martin, qui avait un projet de naissance sans intervention médicale, refuse catégoriquement, affirmant qu'elle préfère "attendre que le travail commence naturellement". Son conjoint, présent au chevet, est très inquiet pour sa femme et le bébé et insiste pour que vous "fassiez quelque chose" et menace de porter plainte si un problème survient. En tant que sage-femme/maïeuticien responsable de cette patiente, analysez cette situation sous l'angle éthique et déontologique. Identifiez les principes en conflit, les acteurs impliqués et leurs responsabilités respectives. Proposez une démarche de résolution en justifiant vos choix par référence au cadre légal et déontologique.

Question 3 (8 points) Expliquez le concept d'empathie clinique et distinguez-le de l'empathie émotionnelle. Analysez les enjeux de cette distinction dans la pratique maïeutique quotidienne. Comment la sage-femme/le maïeuticien peut-il développer et maintenir cette empathie clinique tout en préservant sa santé psychologique et son objectivité professionnelle ? Appuyez votre réflexion sur des exemples concrets.

Question 4 (10 points) Le secret professionnel en maternité soulève des défis particuliers liés au travail en équipe pluridisciplinaire et aux systèmes d'information partagés. Analysez ces défis en vous appuyant sur des situations concrètes. Comment la sage-femme/le maïeuticien peut-il concilier le respect du secret professionnel avec les exigences de coordination des soins et de continuité thérapeutique ? Proposez des recommandations pratiques pour la gestion de l'information dans un service de maternité.

Question 5 (8 points) L'obligation de compétence implique pour la sage-femme/le maïeuticien une responsabilité de formation continue et de reconnaissance de ses limites. Analysez cette obligation dans le contexte de l'évolution rapide des connaissances médicales et des technologies de soins en périnatalité. Comment la sage-femme/le

maïeuticien peut-il maintenir et développer ses compétences tout au long de sa carrière ? Quelles sont les implications éthiques et légales du non-respect de cette obligation ?

Question 6 (8 points) Vous êtes sage-femme/maïeuticien dans une salle de naissances où les ressources sont limitées. Vous devez choisir entre deux patientes nécessitant une surveillance rapprochée, mais vous ne pouvez en assurer qu'une seule efficacement. La première patiente est une femme de 35 ans, en travail pour son premier enfant, avec un antécédent de césarienne. La seconde est une femme de 25 ans, en phase de latence prolongée avec des signes de souffrance fœtale. Analysez cette situation sous l'angle du principe de justice et des critères d'allocation des ressources. Quelle démarche éthique adopteriez-vous pour prendre cette décision ?

Question 7 (8 points) Rédigez un protocole de réflexion éthique que pourrait utiliser une sage-femme/un maïeuticien confronté à un dilemme moral dans sa pratique quotidienne. Ce protocole doit intégrer les différents aspects abordés dans le texte (principes éthiques, déontologie, compétences relationnelles, sécurité des soins) et proposer une méthode structurée d'analyse et de prise de décision. Illustrez votre protocole par un exemple d'application.

PARTIE 2 : QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES ET VRAI/FAUX (40 points)

Question 8 - QCM (4 points) Selon les principes de la bioéthique moderne, l'autonomie de la patiente implique : a) L'obligation pour la sage-femme/le maïeuticien de respecter tous les choix de la patiente sans exception b) La reconnaissance de la capacité de la patiente à prendre des décisions éclairées après information appropriée c) La soumission totale de la sage-femme/du maïeuticien à la volonté de la patiente d) La possibilité pour la famille de prendre des décisions à la place de la patiente

Question 9 - Vrai/Faux (4 points) L'empathie clinique se distingue de l'empathie émotionnelle par sa dimension professionnelle et thérapeutique qui permet de maintenir l'objectivité nécessaire au jugement clinique. VRAI / FAUX

Question 10 - QCM (4 points) Dans le contexte de soins pluridisciplinaires en maternité, le partage d'informations médicales entre professionnels : a) Est interdit par le secret professionnel b) Est autorisé sans restriction pour tous les membres de l'équipe c) Doit être limité aux informations strictement nécessaires à la continuité des soins d) Nécessite systématiquement l'accord écrit de la patiente

Question 11 - Vrai/Faux (4 points) L'obligation de compétence de la sage-femme/du maïeuticien se limite à l'acquisition des connaissances initiales lors de la formation de base. VRAI / FAUX

Question 12 - QCM (4 points) La culture sécurité en soins maïeutiques implique principalement : a) La responsabilisation individuelle de chaque soignant b) Une approche

systémique considérant les facteurs organisationnels c) L'application stricte des protocoles sans adaptation d) La déclaration systématique des erreurs aux autorités judiciaires

Question 13 - QCM (4 points) Le leadership clinique de la sage-femme/du maïeuticien se manifeste par : a) L'autorité hiérarchique sur les autres professionnels de santé b) La capacité à coordonner les soins et défendre les intérêts de la patiente c) La prise de décisions médicales en l'absence du médecin d) La supervision exclusive des auxiliaires de puériculture

Question 14 - Vrai/Faux (4 points) La bienfaisance en soins maïeutiques consiste uniquement à appliquer les protocoles de soins établis par l'équipe médicale. VRAI / FAUX

Question 15 - QCM (4 points) Face à un conflit éthique entre les principes de bienfaisance et d'autonomie, la sage-femme/le maïeuticien doit : a) Toujours privilégier la bienfaisance b) Toujours respecter l'autonomie de la patiente c) Engager une réflexion éthique structurée pour résoudre le conflit d) Déléguer la décision au médecin responsable

Question 16 - QCM (4 points) L'Evidence-Based Midwifery (soins maïeutiques fondés sur les preuves) implique : a) L'application systématique des dernières recherches publiées b) L'intégration des données probantes, de l'expertise clinique et des préférences de la patiente c) L'abandon des pratiques traditionnelles au profit des innovations d) La standardisation complète des protocoles de soins

Question 17 - Vrai/Faux (4 points) La collaboration interprofessionnelle en soins maïeutiques nécessite uniquement de bonnes compétences techniques. VRAI / FAUX

Question 18 - QCM (4 points) En synthèse, la sage-femme/le maïeuticien diplômé d'État se caractérise principalement par : a) Son rôle d'exécutant des prescriptions médicales b) Son autonomie professionnelle et sa responsabilité clinique c) Sa spécialisation technique dans un domaine précis d) Sa fonction de coordination administrative des soins

BARÈME ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Partie 1 : Questions de réflexion (60 points) • Qualité de l'analyse : Profondeur de la réflexion, utilisation appropriée des concepts • Argumentation : Cohérence du raisonnement, justification des positions • Références au cadre théorique : Mobilisation pertinente des éléments du cours • Exemples cliniques : Pertinence et réalisme des situations proposées • Expression écrite : Clarté, structure, vocabulaire professionnel

Partie 2 : QCM et Vrai/Faux (40 points) • 1 point par bonne réponse • 0 point pour une mauvaise réponse ou absence de réponse • Pas de points négatifs

Notation finale • 16-20/20 : Excellente maîtrise des concepts, réflexion approfondie et originale • 14-15/20 : Bonne maîtrise, analyse pertinente avec quelques lacunes mineures • 12-13/20 : Maîtrise satisfaisante, compréhension correcte des enjeux principaux • 10-11/20 : Maîtrise minimale, compréhension partielle nécessitant des approfondissements • <10/20 : Maîtrise insuffisante, nécessité de reprendre les fondamentaux

CONSIGNES SPÉCIFIQUES

Modalités de rendu • Format : Document numérique (PDF) de 8 à 12 pages maximum • Police : Times New Roman 12pt, interligne 1,5 • Délai : 3 semaines à compter de la distribution du sujet • Remise : Plateforme pédagogique de l'école + version papier au secrétariat

Critères de forme • Page de garde : Nom, prénom, promotion, date • Sommaire : Numérotation des questions et pagination • Références bibliographiques : Normes APA 7ème édition • Annexes : Si nécessaire, limitées à 2 pages

Recommandations méthodologiques • Lecture approfondie : Analysez attentivement chaque question avant de répondre • Gestion du temps : Répartissez équitablement le temps entre les différentes parties • Relecture : Vérifiez la cohérence d'ensemble et la qualité de l'expression • Originalité : Développez votre réflexion personnelle en vous appuyant sur le cadre théorique

Document élaboré par l'équipe pédagogique - Licence 2 Sage-Femme/Maïeuticien Année universitaire 2024-2025